



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Internet

Question écrite n° 122901

Texte de la question

M. Jean Grenet attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration sur la protection de leur vie privée sur internet. Selon une étude réalisée par la Caisse des Dépôts, les Français sont de plus en plus utilisateurs des réseaux sociaux tout en faisant état de leur méfiance quant aux informations personnelles, notamment sur les réseaux sociaux. Cette crainte est amplifiée par celle relative à la conservation des données personnelles sans limite de temps et à l'utilisation de ces données à des fins commerciales ou encore comme pouvant nuire à leur réputation du point de vue de l'entourage professionnel. Or les réseaux sociaux comme d'autres institutions ont besoin de confiance. Les divers dérapages qui ont émaillé l'histoire de Facebook, relatifs à la protection des données personnelles et de la vie privée en témoignent. En outre, les internautes sont également exposés à l'utilisation des réseaux sociaux pour des activités de piratage ou de diffusion de virus. Des études récentes provenant de fournisseurs de services de sécurité démontrent qu'une majorité d'utilisateurs de réseaux sociaux ont déjà subi des attaques de phishing via les réseaux sociaux, d'autres ont été la cible de programmes malveillants ou ont vu leur compte utilisé pour relayer des spams. C'est pourquoi il lui demande ce qu'il entend faire pour améliorer la confiance nécessaire sur les réseaux sociaux et les mesures qu'il entend prendre pour améliorer la sécurisation de ses données personnelles sur internet.

Données clés

Auteur : [M. Jean Grenet](#)

Circonscription : Pyrénées-Atlantiques (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122901

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 novembre 2011, page 12178

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)